

PRODUIT : **BETON CURE & SEAL**

SECTION 1 : IDENTIFICATION ET UTILISATION DU MATÉRIAU

CLASSIFICATION DU TMD Non réglementé
 NUMÉRO ONU..... Liquide inflammable UN1268
 GROUPE D'EMBALLAGE Groupe d'emballage III
 CLASSIFICATION SIMDUT B2 D2A D2B
 FORMULE CHIMIQUE S.O
 FAMILLE CHIMIQUE..... Solution de résine acrylique
 POIDS MOLÉCULAIRE..... S.O
 UTILISATION DU MATÉRIAU Scellant Pavé

SECTION 2 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | % | CAS# | DL ₅₀ (espèce et voie) | CL ₅₀ (espèce et voie) |
|------------------------------------|------------------------------------------------|----------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Résine acrylique | 22-27% Haute brillance 10-15% Semi-brillant | ACR CAS | - | - |
| TBAC (acétate de butyle tertiaire) | 73-90% | 108-88-3 | 5500-7300 mg/kg (oral, rat) | 8000 ppm/4h |

SECTION 3 : DONNÉES PHYSIQUES

APPARENCE Eau blanche, liquide visqueux
 ODEUR Odeur de solvant
 POINT DE CONGÉLATION (° C) S.O
 POINT D'ÉBULLITION (° C) 232 ° F
 SEUIL OLFACTIF (ppm) S.O
 PRESSION DE VAPEUR (mm HG) 54 mm / Ilg à 70 ° F (Toluène)
 DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) 3,2
 POURCENTAGE DE VOLATILITÉ S.O
 TAUX D'ÉVAPORATION (nBuAc = 1) S.O
 pH S.O
 GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (eau = 1) 0,9
 COEFF. DE RÉPARTITION EAU / HUILE S.O
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU insoluble

SECTION 4 : DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION Eau pulvérisée, mousse, mousse anti alcool, CO₂, produit chimique sec.
 PROCÉDURES SPÉCIALES Portez des lunettes de protection et un appareil respiratoire autonome à pression positive.
 RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Des mélanges explosifs peuvent se former avec l'air, les fumées toxiques sont libérées en cas d'incendie, les vapeurs peuvent se propager vers la source d'inflammation et puis se rallumer
 POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE 7°C TCC
 TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) 480°C
 LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ 1,2% vol.
 LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE 7,1% vol.
 PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX S.O
 SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE S.O

SECTION 5 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| STABILITÉ CHIMIQUE | Stable dans des conditions normales de stockage. Évitez la chaleur excessive, les flammes nues et les sources d'inflammation. |
| INCOMPATIBILITÉ | (Matériaux spécifiques à éviter) Matières oxydantes. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | La décomposition thermique peut produire des monomères acryliques. |
| POLYMÉRISATION DANGEREUSE | Ne se produira pas. |

SECTION 6 : LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ENTRÉE :

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INGESTION | Nocif en cas d'ingestion et peut causer une irritation du tractus gastro-intestinal, les nausées, les vomissements et la diarrhée. |
| ABSORPTION PAR LA PEAU..... | Il est peu probable qu'une exposition unique prolongée causera une absorption nocive de la substance par la peau. |
| CONTACT AVEC LA PEAU | Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau. |
| CONTACT AVEC LES YEUX..... | Peut causer une irritation grave avec une lésion de la cornée Les vapeurs peuvent irriter les yeux. Peut causer des larmoiements (larmes) |
| INHALATION | Des concentrations de vapeur excessives peuvent être atteintes et pourraient être dangereuses en cas d'une seule exposition. Les signes et les symptômes d'une exposition excessive peuvent être des effets anesthésiques ou narcotiques. Une exposition excessive peut causer une irritation aux voies respiratoires supérieures, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des vertiges et de la somnolence. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards à forte concentration de solvant peut provoquer la mort. |
| CANCÉROGÉNÉCITÉ | Aucun |
| REPROTOXICITÉ | Effets démontrés sur le fœtus des animaux de laboratoire |
| EFFETS SYSTEMATIQUES ET AUTRES | Une surexposition prolongée ou répétée aux solvants peut avoir les conséquences suivantes : Irritation des voies respiratoires, foie élargi, les effets sur les reins, sensibilisation cardiaque. |
| LIMITE D'EXPOSITION DE MATIÈRE | |
| VALEUR LIMITE D'EXPOSITION | 50 ppm (ACG111-TLV & OSHA PEL) |
| DL ₅₀ DE MATÉRIEL | S.O |
| CL ₅₀ DE MATÉRIEL | S.O |

SECTION 7 : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

| | |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GANTS..... | Gants en caoutchouc ou en PVA |
| RESPIRATEUR | Les niveaux d'atmosphère doivent être maintenus en dessous de la limite d'exposition. Quand la protection respiratoire est requise, utilisez un appareil respiratoire filtrant homologué. |
| OEIL | Utilisez des lunettes de protection. Si l'exposition aux vapeurs cause l'irritation des yeux, utilisez un respirateur à masque complet. |
| CHAUSSURES | Bottes en néoprène |
| VÊTEMENTS | Portez des vêtements protectifs imperméables |
| AUTRE | Maintenez un évier, une douche oculaire, et une douche de sécurité dans la zone de travail. |
| CONTRÔLES TECHNIQUES..... | Assurez une ventilation générale et / ou à la source pour maintenir les concentrations en suspension dans l'air en dessous du valeur limite d'exposition. La ventilation par aspiration à la source doit être antidéflagrante à la vitesse minimale 100 r / min. |

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE ET DE DÉVERSEMENT..... Absorbent les déversements avec un matériau absorbant tel que du sable et collecter dans des récipients appropriés. La résine résiduelle peut être éliminée à la vapeur ou à l'eau savonneuse chaude. Les solvants ne sont pas recommandés pour le nettoyage à moins que les directives d'exposition recommandées et les pratiques de manipulation sans danger pour le solvant spécifique ne soient suivies. Pour les grands déversements, évacuez en amont du déversement et renfermez une digue.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS..... La résine peut être éliminée par combustion dans un incinérateur adéquat ou par enfouissement dans un site approuvé, conformément aux réglementations fédérales, régionales et locales.

PROCÉDURES DE MANIPULATION ET ÉQUIPEMENT... Traitez comme un liquide inflammable : gardez loin de la chaleur, les flammes ou les étincelles. Protégez le personnel des vapeurs. Veillez à éviter tout contact avec la peau et les yeux et à ne pas respirer les vapeurs. La douche oculaire doit être située dans la zone de travail immédiate.

EXIGENCES DE STOCKAGE Gardez les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Mettez tout l'équipement à la terre pour éviter l'accumulation d'électricité statique. Ne pas couper, percer ou souder dans la zone de stockage.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION Gardez le contenant hermétiquement fermé.

SECTION 8 : PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LES YEUX Irriguez à l'eau courante immédiatement et continuellement pendant 15 minutes. Consultez un professionnel de la santé.

CONTACT AVEC LA PEAU Retirez les vêtements contaminés. Lavez à l'eau courante et au savon ou sous la douche.

INGESTION..... Ne provoquez pas vomissement. Consultez un médecin et/ou transportez d'urgence à l'hôpital. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.

INHALATION Transportez à l'air frais. Si la respiration est difficile, de l'oxygène peut être administré. Consultez un médecin.

SOURCES UTILISÉES..... Matières premières et fiches techniques du fournisseur
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRE..... **AVIS AU MÉDECIN** : La décision de provoquer vomissement ou non doit être prise par le médecin traitant. Lorsque vous envisagez de vider l'estomac, vous devez peser le danger lié à l'aspiration des poumons. Aucun antidote spécifique. Soins de soutien. Traitement fondé sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du patient.

SECTION 9 : DATE DE PRÉPARATION DE LA FDS

PRÉPARATION ORIGINALE DE LINO TATONE

DATE 01 JANVIER 2019

Ces informations sont données de bonne foi mais aucune garantie, exprimée ou implicite, n'est donnée.